



Mairie
de
Tignieu-Jamezyieu
BP 1
(38230)

tél. 04.78.32.23.59
fax. 04.78.32.26.64

Information aux familles RENTREE 2018

Cette information est destinée aux familles ayant des enfants scolarisés, et qui ont la volonté de les inscrire aux différents modes d'accueils de la municipalité pour la prochaine année scolaire 2018/2019 :

- Restauration scolaire
- Accueil périscolaire matin/soir (7h20-8h20 et 16h30-18h30)
- Transport scolaire (habitants de Jamezyieu)

A effectuer en mairie auprès du service Education/Jeunesse Du 22/05 au 6/07/2018

Vous avez déjà un Dossier Famille Unique (DFU) Et souhaitez réinscrire

Conditions :

- Mise à jour du dossier Famille
- avoir réglé les paiements de restauration scolaire et/ou périscolaire (**facturation d'avril 2018 incluse**)

Vous avez des modifications

- changement d'adresse,
- changement téléphone,
- changement jours de cantine,
- changement jours de transport,
- changements de personnes à contacter
- changement situation familiale
- etc...

A effectuer en mairie auprès du service Education/Jeunesse

A Transmettre obligatoirement avant le 6/07/18

- photocopies des vaccins
- attestation employeur ou photocopies des 3 derniers bulletins de salaire (des 2 parents)
- photocopie justificatif de domicile de -3 mois (facture, avis d'imposition...)
- justificatif CAF (avec n° allocataire et quotient familial)
- photocopie attestation d'assurance responsabilité civile/assurance scolaire 2018/2019 (**au plus tard le 15/09**)

Vous n'avez pas de modifications

Votre inscription sera renouvelée à l'identique à **condition d'avoir réglé vos impayés sinon votre inscription ne sera pas renouvelée pour la rentrée 2018/2019.**

A Transmettre obligatoirement avant le 6/07/18

- photocopies des vaccins
- attestation employeur ou photocopies des 3 derniers bulletins de salaire (des 2 parents)
- photocopie justificatif de domicile de -3 mois (facture, avis d'imposition...)
- justificatif CAF (avec n° allocataire et quotient familial)
- photocopie attestation d'assurance responsabilité civile /assurance scolaire 2018/2019 (**au plus tard le 15/09**)

Vous souhaitez inscrire pour la première fois

A Transmettre obligatoirement avant le 6/07/18

Le Dossier Famille Unique (DFU) téléchargeable sur le site de la mairie

Passé ce délai, aucune inscription ou pré-inscription ne sera prise en compte. Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

☞ Rappel des modalités de réservation (inscription ou annulation) sur le site **LES PARENTS SERVICES .COM** :

Restauration scolaire et périscolaire (matin/soir) : au plus tard **la veille avant 8h30** sauf pour le lundi ☞ vendredi de la semaine qui précède.

☞ Période d'accès au portail Famille **LES PARENTS SERVICES**:

- Fermeture à partir du **6/07/2018**
- Réouverture à partir **20/08/2018**
- Les codes restent inchangés.

Le Maire,

A. PAVIET-SALOMON